



AÉRATION

AÉRATEUR À VIS HÉLICOÏDALE ISMA/FUCHS EN REPLACEMENT DES PONTS BROSSES

DESCRIPTION



Fixation sur voile de bassin.

Cet aérateur de surface est de conception très simple. Il est composé d'un moteur tri-phasé, refroidi par air, relié à un tube inox à l'extrémité duquel est soudée une hélice en forme de vis sans fin. L'arbre creux est partiellement immergé et forme un angle aigu avec le plan d'eau. L'ensemble est protégé par un carter en fibre de verre.

Le tube d'aération tourne en prise directe à 1.500 min^{-1} , il n'y a pas de réducteur. Son seul point de liaison avec le moteur est un accouplement conique breveté. Il n'y a pas de palier pour soutenir le tube, donc pas de pièce d'usure.

FONCTIONNEMENT ET CARACTÉRISTIQUES

Le tube de l'aérateur est immergé dans l'eau. L'hélice à pas hélicoïdal, en rotation à 1.500 min^{-1} , génère un phénomène « Vortex » entraînant une dépression dans le tube d'où une aspiration d'air. Ce dernier refroidit au passage le moteur, augmentant ainsi sa

fiabilité. En atteignant l'hélice, l'air est transformé en fines bulles dirigées vers le fond du bassin, c'est le seul aérateur de surface qui produit de la fine bulle assurant un transfert en oxygène performant, rapide et efficace. Le carter protège le moteur et le tube d'aération des éventuelles projections et le blocage du tube d'aération par la glace en hiver. L'aérateur génère un déplacement horizontal de l'eau dans le bassin ou la lagune supprimant les zones mortes grâce à sa puissance axiale de 100 N/kW . Puissances disponibles : de 1.1 à 22 kW.

APPLICATIONS

IMPORTANT : Nos aérateurs s'installent dans toutes les situations, niveaux

variables, niveaux fixes, nous fabriquons les supports sur mesure afin de s'adapter à l'existant et ne pas avoir de travaux de modifications

- Complément de brassage et d'oxygénation en bassin d'aération.
- Remplacement de ponts brosses (sur structure métallique, béton voile de bassin ...).
- Réhabilitation de lagunage naturel avec, dans certains cas, augmentation de la capacité nominale.
- Remplacement d'aérateurs défectueux.
- Maintien de la qualité de stockage d'eau.
- Suppression des émanations olfactives.



Remplacement de pont brosse sur structure métallique existante.